

5 Vos régimes de retraite ou ceux de votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e) perçus en France et/ou dans un autre pays

► **Retraites de base**

Percevez-vous une autre retraite de base que celle du régime général ? : **oui** **non**

Si **oui**, remplissez le tableau ci-dessous en indiquant le nombre de trimestres validés par les différents régimes qui vous versent une retraite. Vous trouverez ces informations sur vos notifications de retraite.

Retraite de base	Titulaire	Nombre de trimestres	Précisez droit : P (personnel) R (réversion)
Régime agricole (uniquement salariés)	Vous-même
	Votre conjoint
Régime de non salariés (y compris exploitants agricoles)	Vous-même
	Votre conjoint
Autres régimes de salariés	Vous-même
	Votre conjoint
Régimes d'un autre pays ou organisations internationales	Vous-même
	Votre conjoint

6 Votre situation au regard des aides légales versées par le Conseil général

(Attention : sans le remplissage de cette rubrique, votre demande ne pourra être traitée)

► **Percevez-vous l'une de ces aides ?**

Au titre de la dépendance :

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou Prestation spécifique dépendance (PSD) : **oui** **non**

Au titre du handicap :

Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) ou Prestation de compensation du handicap (PCH) : **oui** **non**

Si **oui**, indiquez la date depuis laquelle vous percevez l'une de ces aides :

Si **non**, précisez si pour ces aides :

- Vous n'avez pas déposé de demande
- Votre demande est en cours d'instruction
- Votre demande a été rejetée (*)
- Vous en avez refusé l'attribution

(*) Si la case est cochée, merci de joindre la copie de la notification de rejet à la présente demande.

Déclaration de revenus

Tableau à compléter uniquement dans le cas où votre situation familiale et vos ressources ont changé par rapport au dernier avis d'imposition (séparation, veuvage...).

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant le dernier montant mensuel perçu (attention aux revenus trimestriels, les chiffres à reporter ci-dessous doivent être mensuels).

Nature des ressources	Montant mensuel perçu par vous-même	Montant mensuel perçu par votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e)
Pensions, retraites, rente		
Pensions alimentaires		
Traitements, salaires ou revenus d'activité		
Allocations de préretraite ou de chômage		
Rentes viagères à titre onéreux		
Revenus des valeurs et capitaux mobiliers		
Revenus fonciers		
Autres revenus, précisez :		
.....		
.....		
.....		